

Actu' petite enfance

Le journal du Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine



Numéro 27 - Octobre, Novembre, Décembre 2025



© Relais Petite Enfance

Sommaire

EN BREF

L'INSTANT LEGISLATION

Le CESU préfinancé : en savoir plus sur ce moyen de paiement

LE SAVIEZ-VOUS ?

Jouer pour grandir : Comment choisir les jouets des tout-petits ?

DOSSIER SPÉCIAL

Exposition photos

L'ACTUALITÉ DU RELAIS PETITE ENFANCE

- Retour en images
- Le prochain rendez-vous



© Relais Petite Enfance



© Canva

La pénibilité dans le secteur de la petite enfance

Lors de la Conférence nationale sur le Travail et les Retraites du 4 octobre 2025, un syndicat de professionnels petite enfance a interpellé le gouvernement pour une reconnaissance de la pénibilité des métiers de la petite enfance.

Exercées à 97% par des femmes, ces “professions restent absentes de toutes les grilles de reconnaissance existantes”. Les métiers de la petite enfance peuvent générer des troubles musculosquelettiques : portage des enfants, de charges, postures contraignantes, travail au sol, gestes répétitifs, exposition au bruit, etc...

Plus d'informations :

<https://www.lesprosdela petiteenfance.fr/penibilite-des-metiers-de-la-petite-enfance-lettre-ouverte-du-snppe-au-premier-ministre/>

Résidence alternée : le CMG accessible pour chaque parent

Depuis le 1er décembre, le complément de libre choix du mode de garde (CMG) peut être versé indépendamment à chacun des deux parents lorsqu'il y a une résidence alternée.

Conditions :

- L'enfant est confié à un(e) assistant(e) maternel(le) ou un(e) garde à domicile, avec un contrat de travail distinct pour chaque parent, même si c'est la même personne qui assure la garde de l'enfant
- La CAF doit être informée de la situation de résidence alternée
- Les allocations familiales doivent être partagées entre les deux parents
- Les heures de garde et le salaire versé doivent être déclarés chaque mois à l'Urssaf service Pajemploi



Vous souhaitez des renseignements sur vos droits auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ?

Pour contacter les services de la CAF

Par téléphone : 3230

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Par courrier :

CAF DU LOIRET

2 place Saint Charles, 45946 Orléans Cédex 9

Ou par messagerie via le site internet de la CAF, rubrique “nous contacter”

Plus d'informations :

<https://www.caf.fr/allocataires/actualites/actualites-nationales/residence-alternee-le-cmg-enfin-accessible-pour-chaque-parent>

Un guide pour les jeunes parents

La Haute-commissaire à l'enfance, Sarah El Haïry a publié en octobre un guide adressé aux jeunes parents d'enfants de 0-3 ans, et à leur entourage.

Ce guide rassemble des repères éducatifs, des conseils concrets et des ressources pour soutenir la parentalité :

- Les besoins essentiels des tout-petits
- La lutte contre les violences éducatives
- La nécessité de poser un cadre bienveillant, des limites claires, mais également de savoir encourager et valoriser les progrès
- L'impact des écrans sur le développement de l'enfant
- La dépression post-partum
- Les lieux et dispositifs d'écoute, d'aide et de soutien à la parentalité

Plus d'informations :

<https://solidarites.gouv.fr/sites/solidarite/files/2025-10/Guide-Les-cles-de-l-enfance-0-3-ans-Octobre-2025.pdf>



Le CESU préfinancé En savoir plus sur ce mode de paiement

Les Chèques Emploi Service Universels (CESU) préfinancés sont un moyen de paiement qui facilite la relation entre parent-employeurs et assistants maternels. Souvent méconnu, ils peuvent pourtant représenter un vrai avantage pour les familles et les professionnels.

Les CESU préfinancés, qu'est-ce que c'est ?

Contrairement aux CESU « déclaratifs » utilisés pour déclarer les salaires sur Pajemploi, les CESU préfinancés sont des titres de paiement nominatifs, financés en partie ou totalement par un employeur, un comité d'entreprise, une collectivité ou un organisme social (CAF, mutuelle, etc.). Ils peuvent être financés à 100% ou être co-financés par vous. Ils fonctionnent comme un « chèque » ou une carte prépayée, et sont utilisables pour régler les prestations de garde d'enfants. Ils se présentent sous 2 formats : papier ou électronique.



Les CESU possèdent une date de validité : de janvier à décembre de l'année en cours, mais restent valables jusqu'au 31 janvier de l'année suivante.

Comment ça marche ?

Tout d'abord, il est important que le particulier employeur et le salarié puissent échanger sur l'utilisation ou non des CESU. Il est préférable de notifier au contrat que le salaire ou une partie sera rémunéré par ce mode de paiement.



Pour les parent-employeurs : vous recevez des CESU préfinancés via votre employeur ou un organisme. Vous les utilisez pour payer tout ou partie du salaire de votre assistant maternel.



Le CESU préfinancé ne remplace pas la déclaration Pajemploi. Vous devez toujours déclarer le salaire pour que les cotisations sociales soient prises en compte.



Pour les assistants maternels / gardes à domicile : il faudra vous inscrire sur le Centre de Remboursement du Chèque Emploi Service Universel (CRCESU). Un Numéro d'Affiliation National (NAN) vous sera attribué.

Pour recevoir le paiement sur votre compte, deux solutions :

Si le parent-employeur utilise des CESU dématérialisés

un virement sera directement effectué sur votre compte en banque.

Si le parent-employeur utilise des CESU "papiers"

Vous aurez 3 manières de procéder :

- les déposer en ligne sur la plateforme CRCESU
- les emmener à la banque postale
- les emmener/envoyer dans une banque agréé

Jouer pour grandir Comment choisir les jouets des tout-petits ?

Le jeu est bien plus qu'un simple divertissement pour les enfants : c'est un véritable moteur de développement. Dès les premiers mois, les tout-petits explorent le monde avec leurs sens, leur corps et leur imagination. Choisir les bons jouets, adaptés à leur âge et à leurs besoins, c'est leur offrir des occasions précieuses d'apprendre, de s'épanouir et de créer du lien.



Cinq réflexes sécurité avant d'acheter un jouet :

- Vérifiez que le jouet choisi comporte bien le marquage "CE"
- Lisez attentivement tous les avertissements présents sur les emballages
- Achetez des produits dans des magasins ou sur des sites de marques connues (n'hésitez pas à les manipuler si nécessaire)
- Ne cherchez pas forcément la bonne affaire (un prix trop bas peut cacher une contrefaçon)
- Choisissez des jouets adaptés à l'âge des enfants, à leurs aptitudes ou à leur niveau de compétences



De 0 à 6 mois

Durant ses 1ers mois, le tout-petit s'éveille avec tous ses sens : le regard, l'ouïe, le toucher.

Nul besoin d'une multitude de jouets autour de lui : un tapis, un hochet, des doudous ou jouets en tissus avec différentes textures seront suffisants pour l'éveiller.

Jusqu'à 3 mois, Bébé a surtout besoin de la présence des personnes avec lesquelles il a un lien d'attachement. Les interactions sont nécessaires à son développement psychomoteur (lui parler, chanter, le bercer, masser,...)

A partir de 4 mois, le tout-petit commence à s'intéresser aux jouets qu'il va pouvoir saisir de lui-même. Installé au sol, sur un tapis, le fait de lui proposer quelques jeux accessibles l'incite à se mouvoir et à tenter de se retourner.



De 6 mois à 1 an

Bébé poursuit l'exploration de son corps et de son environnement

Il va apprécier manipuler des objets de différentes formes et de différentes tailles. Il aime aussi se regarder dans un miroir, même s'il n'a pas encore (à 6 mois) conscience de son reflet.

A cette période, il va être intéressé par les jeux d'empilement, ce que l'on peut ouvrir/fermer. Il va donc être attiré par les placards, les boîtes, et si cela fait du bruit c'est encore mieux!

Coller et décoller du velcro ou des gros morceaux de scotch est aussi une activité qui peut plaire.

Proposez à l'enfant des contenants qu'il peut vider, remplir, des instruments de musique, des jouets pour imiter, des livres qu'il peut manipuler avec des volets à soulever, des textures, etc...

De 1 à 2 ans

A partir d'1 an, Bébé se déplace pour explorer davantage. Il aime ce qui roule et notamment ce qui lui permet de se déplacer, comme les porteurs. Il devient plus habile avec les balles et ballons.

Nous pouvons également proposer des petits parcours, avec des coussins, des dalles sensorielles, des chaises pour ramper dessous.

Pour développer sa motricité fine, lui proposer des jeux avec lesquels il peut visser/dévisser, emboîter, des puzzles. L'enfant va apprécier de pouvoir froisser ou déchirer du papier et va commencer à tenir un crayon. Nous pouvons commencer à lui proposer des activités manuelles adaptées et qu'il peut réaliser par lui-même.

De 2 à 3 ans

A partir de 2 ans, l'enfant est de plus en plus à l'aise avec son corps. Il existe une multitude de jeux de motricité qui vont lui permettre de se dépenser : des ballons plus ou moins gros, les draisiennes, les structures de jeux extérieures, etc.

Les mains sont de plus en plus agiles pour construire des tours, jouer avec des blocs de construction, faire rouler des petites voitures.

Les jeux d'imitation prennent aussi une place importante : jouer à la dinette, avec des poupons, bricoler, se déguiser...



La réglementation du jouet

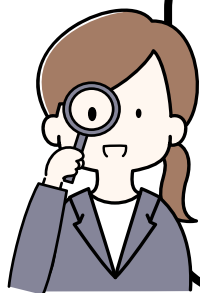
Le marquage « CE » sur le jouet indique qu'il répond aux normes de sécurité réglementaires. Ce marquage témoigne de l'application des procédures d'évaluation de la conformité et doit être clairement, visiblement et indélébilement apposé sur le jouet, son étiquette ou son emballage.

La réglementation exige que les jouets soient accompagnés d'un étiquetage approprié, comprenant des avertissements destinés à sensibiliser les utilisateurs et leurs surveillants aux risques spécifiques, tels que l'indication d'un âge minimum ou la nécessité d'une supervision adulte.



© Canva

Bon à savoir



Une enquête UFC Que Choisir publiée le 30 octobre 2025 a révélé le non respect des normes européennes de sécurité d'une grande partie des jouets vendus sur des plateformes de vente en ligne et destinés à des enfants de moins de 3 ans.

Sur les cinquante-quatre jouets testés, vendus entre 1,69 € et 12,33 €, un seul respectait les normes européennes de sécurité. Les autres présentaient de multiples défaillances, à la fois chimiques, mécaniques et acoustiques.

Sources :

https://naitreetgrandir.com/fr/etape/0_12_mois/jeux/bg-naitre-grandir-jouet-0-12-mois/

<https://www.economie.gouv.fr/dgcrf/les-fiches-pratiques/securite-des-jouets-optez-pour-un-produit-adapte-lage-de-lenfant>

<https://www.quechoisir.org/enquete-temu-shein-petits-prix-maxi-risques-n172256/>

<https://www.lesprodelapetiteenfance.fr/jouets-pour-bebes-une-enquete-alerte-sur-des-produits-non-conformes-chez-shein-et-temu/>

Jouer ne rime pas toujours avec "jouets"

Voici quelques idées de jeux et activités peu coûteuses, qui utilisent des objets de récupération ou du quotidien. Elles stimulent la motricité fine, la créativité et la curiosité.

 Ce type d'activité nécessite une surveillance de l'adulte afin que l'enfant puisse manipuler les objets en toute sécurité.



Un panier d'objets similaires, des bacs sensoriels, des cartons pour se cacher ou créer une cabane, des chaussettes pour faire comme les adultes, des bouchons à manipuler, etc...

Parmi les missions du Relais Petite Enfance figure la valorisation du métier d’assistant maternel, un métier essentiel, et fondamental dans le développement des tout-petits. Les assistants maternels accompagnent les enfants dans leurs premiers apprentissages : éveil des sens, motricité, socialisation, soins, jeux, moments d’affection... Autant d’instant précieux, souvent confidentiels, que les animatrices du RPE ont voulu mettre en lumière à travers un projet de reportage photographique.

En juin 2025, Olivier Fortin, photographe professionnel du studio *Clin d’Oeil* à Patay, est allé à la rencontre de cinq assistantes maternelles volontaires. Avec discrétion et sensibilité, il a su capter la richesse de ces instants partagés entre professionnels et enfants, révélant toute la passion, la patience et l’attention qui caractérisent ce métier.

L’exposition, intitulée « GRANDIR ENSEMBLE, zoom sur le métier d’assistant maternel », propose une immersion dans le quotidien des assistants maternels, à travers une série de clichés authentiques et émouvants. Elle invite le public à découvrir un métier souvent méconnu, mais ô combien précieux pour les familles et les enfants.

Ce projet n’aurait pu voir le jour sans la confiance et l’implication des familles, qui ont accepté que leurs enfants soient photographiés aux côtés de leur assistante maternelle. Le Relais Petite Enfance tient à les remercier chaleureusement pour leur soutien et leur contribution à cette belle initiative.

Une exposition itinérante

Afin de toucher un large public et de continuer à valoriser ces professionnels de la petite enfance, l’exposition est itinérante et circulera dans plusieurs communes du territoire.

DU 19 au 26 novembre 2025

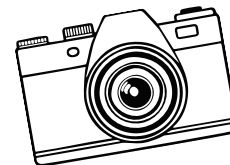
EXPOSITION

GRANDIR ENSEMBLE

Zoom sur le métier d’assistant maternel



Calendrier d’itinérance



- Du 19 au 26 novembre 2025 : Mairie de Chevilly
- Du 10 décembre 2025 au 17 janvier 2026 : Ancienne Ecole de Tournois
- Du 27 janvier au 17 février 2026 : Médiathèque de Patay
- Du 7 au 31 mars 2026 : Bibliothèque d’Artenay

D’autres dates pourront être proposées, n’hésitez pas à nous suivre sur les réseaux !



Communauté de
Communes Beauce
Loirétaine



CC de la Beauce
Loirétaine



padlet

Relais Petite Enfance de la CCBL

Cette action s’inscrit dans un projet de territoire nommé Convention Territoriale Globale (CTG). La CTG, qui sera prochainement signée conjointement par la Caisse d’Allocation Familiale, la Communauté de Communes, 19 communes du territoire et les deux syndicats scolaires rassemble des actions qui concernent l’ensemble de la population. Par exemple : valorisation du métier d’assistant maternel, maintien des services périscolaires existants, réflexions autour de la découverte des métiers auprès des jeunes. Des actions qui rassemblent le territoire autour d’objectifs communs.



Les temps forts du Relais Petite Enfance...

Une balade automnale à la Canaudière



© Relais Petite Enfance

Comme à chaque saison, les animatrices du Relais Petite Enfance ont invité les assistants maternels et les enfants qu'ils accueillent à une balade nature, cette fois aux couleurs de l'automne. Ces sorties donnent toujours l'occasion de découvrir les changements du paysage, d'observer les feuilles qui se parent de jaune, d'orange et de rouge, ou encore de voir les arbres se dénuder peu à peu.

Pour rendre cette promenade encore plus ludique, une chasse aux trésors de l'automne a été proposée. Les enfants, accompagnés de leurs assistants maternels, ont cherché des feuilles colorées, des glands, des marrons, des morceaux d'écorce... autant de petits trésors que l'on peut trouver dans les bois à cette période de l'année.

Et parce qu'octobre est aussi le mois de la sensibilisation au dépistage du cancer du sein, chacun avait ajouté une touche de rose à sa tenue, en soutien à Octobre Rose. Une belle manière de mêler nature, solidarité et convivialité.

13 assistants maternels et 35 enfants ont participé !

Au-delà de la découverte sensorielle, cette activité permet aux tout-petits de développer leur curiosité, leur motricité et leur lien avec la nature. Un moment simple, joyeux et riche en apprentissages !



Du 13 au 17 octobre on goûte !

Une semaine riche en découvertes sensorielles, placée sous le signe de la curiosité et du plaisir !

Les tout-petits ont pu observer, toucher et goûter différents fruits : banane, orange, prune, citron... Des saveurs douces ou acidulées, des textures variées. Autant d'occasions d'éveiller les papilles et les sens. Ils ont aussi découvert des noix, et senti des herbes aromatiques comme le thym ou le romarin, qui ont intrigué autant qu'amusé les petits nez.

Ces moments partagés permettent aux enfants de développer leur vocabulaire, leur motricité fine et leur goût pour les expériences. Une belle façon d'aborder l'alimentation autrement, tout en s'amusant !



© Relais Petite Enfance

Merci aux assistantes maternelles d'avoir joué le jeu !



La lecture au centre des actions du Relais Petite Enfance

Au Relais Petite Enfance, les animatrices accordent une place essentielle aux livres et à la lecture. Lire aux enfants dès le plus jeune âge, c'est leur offrir un monde d'histoires, d'émotions et d'imaginaires. C'est aussi les aider à développer leur concentration, leur vocabulaire et leur sensibilité.



“L'eau en livres”

Dans le cadre du projet "L'eau c'est la vie" initié par la compagnie de théâtre Les Fous de Bassan, des matinées autour du livre jeunesse ont été proposées aux assistantes maternelles. Ce projet, à la fois artistique et pédagogique, vise à sensibiliser les enfants et les adultes à l'importance de l'eau, à travers des approches variées et créatives.

Magali Berruet, comédienne, formatrice et accordéoniste, est intervenue dans chaque commune qui accueille des temps d'éveil pour proposer aux professionnelles un moment dédié à la lecture. Dans une ambiance chaleureuse et bienveillante, Magali a invité chacune à s'installer confortablement, à prendre le temps de lire aux enfants, et à expérimenter différentes façons de rendre la lecture vivante. Elle a partagé des conseils simples, mais précieux pour gagner en aisance, varier les intonations, capter l'attention des tout-petits et surtout... prendre plaisir à lire !

Les albums jeunesse proposés étaient soigneusement choisis pour faire écho à la thématique de l'eau

Un beau moment de partage, de transmission et de découverte, qui rappelle combien les livres peuvent être des passerelles entre les adultes et les enfants.



© Relais Petite Enfance

19 assistantes maternelles et 44 enfants ont participé à ce projet

Matinées à la bibliothèque



© Relais Petite Enfance

Depuis l'an dernier, les animatrices du Relais Petite Enfance proposent régulièrement des matinées à la bibliothèque de Sougy. Mireille et Sylvie, bénévoles passionnées, ouvrent les portes de l'univers des livres aux jeunes enfants.

Chaque rencontre est rythmée par des animations adaptées aux tout-petits : raconte-tapis, kamishibai, lectures à voix haute...

Mais ces matinées ne se limitent pas qu'aux animations. Les enfants sont également libres de vagabonder dans les rayons, de feuilleter les albums, de choisir un livre qui les attire. Ce moment de liberté favorise l'autonomie, le plaisir de découvrir et le lien avec le livre.

Une matinée sur le thème de la citrouille

La Maison de la Polyculture à Ormes nous a accueilli pour un atelier autour de la citrouille.

Cette sortie a réuni 7 assistantes maternelles et 17 enfants, qui ont tous participé avec enthousiasme à des activités ludiques et gourmandes. Un moment convivial et riche en découvertes, parfait pour éveiller la curiosité des tout-petits !



© Relais Petite Enfance

Une rencontre intergénérationnelle

À la résidence La Gerbe de Blé, assistantes maternelles, enfants et résidents ont partagé bien plus qu'un atelier créatif : la confection d'ornements en pâte à sel parfumée à la cannelle a été l'occasion d'échanges, de sourires et de transmission.

Ce moment intergénérationnel s'est conclu par des lectures de Noël, apportant douceur et magie à tous les participants.



© Relais Petite Enfance



Un spectacle féérique pour clôturer l'année



Pour célébrer la fin d'année, le Relais Petite Enfance a convié assistantes maternelles et enfants à un moment magique. Cette édition a accueilli la compagnie Axé Cirque avec son spectacle enchanteur « Fées des bulles », mêlant jonglerie et poésie pour émerveiller petits et grands.

Les bulles scintillantes et les prouesses artistiques ont captivé le public, plongeant chacun dans un univers féérique.

Après le spectacle, un goûter partagé a prolongé la fête dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Cette année, la participation a été exceptionnelle : 34 assistantes maternelles et 93 enfants ont répondu présents, témoignant du succès et de l'importance de ces moments collectifs qui renforcent les liens et la joie de vivre ensemble.



© Relais Petite Enfance

JOYEUX
NOËL



Le prochain grand rendez-vous du Relais Petite Enfance...



Depuis quelques années, le Relais Petite Enfance propose **un MOIS** de la petite enfance ! L'occasion de mettre en avant la petite enfance mais aussi le métier d'assistant maternel.

Cet événement est initié par l'association "Agir pour la Petite Enfance" dans le but de rassembler les parents, les professionnel(le)s de la petite enfance et les enfants autour d'un projet commun.

L'édition 2026 aura pour thématique :



"Ce thème est d'autant plus une évidence pour la période de la petite enfance car grandir c'est apprendre à marcher entre les lignes, avancer sans tomber, chercher sans cesse des équilibres. Ce sont les premiers pas hésitants, petit château branlant, mais aussi ceux du cœur, de l'esprit, des relations aux autres, au monde. C'est une période d'expériences fondatrices, de découvertes intenses où chaque jour est un équilibre à réinventer."

Extrait décryptage du thème 2026 par Annick Bouquet Maire-adjoint chargée de la Petite Enfance à la Ville de Versailles, Présidente de l'Association des Élus Petite Enfance des Yvelines, Présidente de la commission petite enfance de France Urbaine, Membre du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées

RELAIS PETITE ENFANCE de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine - 345, chemin des Ouches 45410 SOUGY
Tél : 02.19.23.00.46 - Courriel : rpe@cc-beauceloirétaine.fr

Hélène ROUX
06.21.16.10.37

Charlotte DELAUNAY
06.21.16.24.57

Accueil (sur rendez-vous) ou par téléphone : lundi, mardi, jeudi, vendredi 13h30-17h et mercredi 8h30-12h30 / 13h30-17h

Retrouvez notre gazette et notre actualité sur le PADLET du Relais Petite Enfance : <https://padlet.com/ramccbl/9x7wnx5rt3rlm9v8> ou sur le site de la Communauté de Communes : www.cc-beauceloirétaine.fr, rubrique "services à la population"



CCBL



Padlet du RPE

Actu' petite enfance, décembre 2025

Directeur de la publication : Thierry BRACQUEMOND

Rédaction : Hélène ROUX, Charlotte DELAUNAY

Conception : Hélène ROUX, Charlotte DELAUNAY

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

Siège : Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine, 345, Chemin des Ouches, 45410 Sougy. Tél : 02 19 23 00 50

